

ODJ du CAO du CAUSE TOUJOURS pour le 16/03/2022

1) RETOURS INTERNES SUR LE MOIS ECOULE

Rémy = activité reprend plutôt bien, des « anciens » clients reviennent, parfois qui ne sont plus venus depuis 2 ans.
Accueil de « M. Hirsute » = quelle décision a été prise ? Rappel de la décision du précédent CAO = service d'un café ou d'une soupe, une fois par jour maximum, sur la terrasse uniquement.
Elsa = a pris contact avec le Comité D-Base qui nous a donné le lien avec une association qui accompagne des personnes en difficulté.
Travaux électriques à prévoir.
Régulièrement de nouveaux bénévoles mais des difficultés pour trouver du monde à l'ouverture et la fermeture.
Envisager de remettre des petites affiches un peu partout pour communiquer sur le bénévolat.
Prestation pour GRAP lundi 14/03 s'est bien passée globalement.
Animations fonctionnent globalement bien, certaines sont prises d'assaut (caféministe, goûter contes, à l'abordage...)
Adé (référente le mardi soir) = manque un peu de référents, du coup fermeture à 21h, pas trop de souci car pic surtout à 19h.

2) TEMPS DECISIONNELS

a) Réajustement budget d'investissement pour Aide administrative

Une demande subvention d'investissement a été faite auprès de la CAF pour 2 ordinateurs et 1 imprimante noire et blanc, réponse ok.
Entre temps, notre imprimante (couleur) est tombée en panne.
Par ailleurs, l'imprimante choisie initialement ne fait pas recto verso.

Les participants valident l'achat d'une imprimante couleur recto verso (coût imprimante 450€, coût cartouche 130€) à la place de l'imprimante noir et blanc sans recto verso initialement envisagée. Le montant de la subvention CAF n'augmentera pas, le surcoût sera pris en charge par le café.

b) Bal de Printemps

Le groupe est confirmé (Radio Tutti), de même que le DJ (DJ Doudou Frisouille).
Le matériel son du département n'est pas dispo à cette date, l'asso Déviation nous en prête à prix libre, d'où petit surcoût à prévoir.
Service technique de la ville modifie les branchements, c'est bien !

100 affiches imprimées, à dispatcher pour afficher partout.
Réunion comm Bal prévue demain, avec représentants des différentes commissions.

Reste encore à faire par la comm Bal :

- Déco
- Planning orga
- Planning bénévoles
- Communication (affichage, agenda ville de Valence, magazine « A Valence », Facebook, Radio BLV, etc...)

Retour comm Bal = orga du bal nécessite de s'y prendre 4 mois à l'avance.

Retour = avant le Covid, les dates des 4 bals étaient fixées en janvier.

Nécessité que toutes les commissions s'impliquent dans l'organisation du bal.

Date prévue pour le bal d'été = 2 juillet (matériel son réservé auprès du Département).

Retour sur le RDV avec la Mairie de Valence

L'équipe qui a rencontré la Mairie a fait un retour au mail de Mme Da Ros, ce qui a été dit lors dit RDV c'est que si autres RDV il doit y avoir avec la Mairie et/ou les restaurateurs, c'est à l'initiative de la Mairie.

c) Appel à projet CAF « Partager et consommer autrement »

Financement obtenu en 2021. Quid d'un nouveau projet en 2022 ?
Des envies = se déplacer autrement, habiter autrement, entreprendre autrement, partir en vacances autrement, faire le ménage autrement...

En termes d'actions : faire venir la Conserverie Mobile, acheter un stérilisateur, produire des crounchouilles maison, projection de documentaires...

Acté = un nouveau dossier déposé en 2022 car il y a des personnes motivées pour porter les actions.

3) POINTS INFORMATIONNELS

a) Evaluation EVS et organisation

Notre agrément est renouvelé pour 3 ans.

Notre demande de caler notre agrément à celui de la MPT du Centre Ville est encore en attente de validation par la CAF.

b) « Truc » EVS

La commission EVS est morte, vive l'EVS tout court !!!

L'existence de la commission EVS laissait penser qu'il y a d'un côté l'EVS et de l'autre le Cause Toujours. Alors qu'en fait, tout ce qu'on fait au Cause Toujours relève de l'EVS !

c) Retour sur la « cogitation collective » du 30/01/2022

Nécessité de temps pour « prendre de la hauteur » par rapport à nos préoccupations quotidiennes et les sujets très opérationnels abordés en CAO.

Prochain temps de ce type = l'AG du 23/04/2020 !!!

Prévue toute la journée, le café sera fermé ce jour-là.

d) Le « co-travail »

Utilisation de la cuisine :

- Soit sous-location (et privatisation) de la cuisine
- Soit intégration dans la prog, participation à prix libre et vente du surplus aux clients (ex : cuisine mexicaine = atelier à prix libre, vente des surplus de repas aux clients)

Co-travail en tant que tel :

- Demande à faire à « cotravail@lecausetoujours.fr »
- Vérification compatibilité avec planning d'occupation
- Se fait principalement sur les horaires de fermeture du café
- Adhésion obligatoire

e) Avancée du groupe éphémère « communication interne »

Idée d'avoir un « cloud » (espace partagé sur Internet).

Recherches en cours du côté de Microsoft et des logiciels libres.

Enjeu de sauvegarder les documents / archives de l'association.

Se pose aussi la question des sauvegardes « en dur » (sur disque dur externe).

f) Accès à des subventions pour l'organisation de spectacles

Pas envisageable d'affilier un salarié à la convention collective Hôtellerie Cafés Restaurant (pour accéder aux subventions du GIP Cafés Culture) et de laisser les autres sur la convention collective de l'animation.

1er concert professionnel = le 03/04/2022.

Retour à prévoir sur les modalités de financement des spectacles (comment on enregistre le chapeau ? à qui revient le chapeau au-delà du montant permettant de rémunérer les artistes ?)

A réinterroger lors d'un projet CAO.

Prochain CAE le lundi 11 avril de 18h30 à 20h30 dédié principalement à la préparation de l'Assemblée Générale du samedi 23 avril.

Animateurs = pas de volontaire pour le moment...